



Revenus et salaires

Inégalités salariales entre les femmes et les hommes

Des écarts selon l'âge, le domaine d'activité et la taille de l'entreprise

Dans *Insee Focus* n° 349 de mars 2025, l'Insee précise que les inégalités de revenu salarial entre les femmes et les hommes se sont réduites d'un tiers en un peu moins de trente ans⁽¹⁾. Cette baisse est en partie liée à la diminution des différences de volume de travail et des écarts de salaire en équivalent temps plein (EQTP).

Cependant, bien que les inégalités de revenu salarial se soient réduites depuis 1995, les femmes continuent de percevoir un revenu inférieur à celui des hommes. En 2023, le salaire moyen des femmes s'élève à 21 340 euros par an, contre 27 430 euros pour les hommes, soit un écart de 22,2 %. Le premier facteur explicatif de cette disparité provient des différences de temps de travail. Les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes au cours de l'année et occupent plus fréquemment un emploi à temps partiel. En équivalent temps plein, c'est-à-dire à temps de travail égal, cet écart salarial diminue à 14,2 %.

En outre, l'écart salarial entre les femmes et les hommes se creuse avec l'âge. La différence de salaire net en EQTP augmente, passant de 4,3 % pour les salariés de moins de 25 ans à 24,9 % pour ceux de 60 ans ou plus. Par ailleurs, les inégalités salariales varient en fonction de la taille de l'entreprise. Plus l'entreprise compte de salariés, plus l'écart de salaire tend à se creuser.

Les inégalités salariales touchent aussi tous les secteurs d'activité. L'écart de salaire moyen en EQTP est le plus élevé (23,3 % en 2023) dans les services mixtes, tels que l'information-communication, les services financiers et l'immobilier. En revanche, dans le secteur de la construction, les salaires moyens des femmes sont légèrement supérieurs à ceux des hommes (de 1,6 %) en raison de leur faible présence, à l'exception des cadres, qui sont en moyenne mieux rémunérés que les autres salariés.

La maternité, un frein à l'égalité salariale

La répartition inégale des genres selon les métiers participe ainsi aux disparités salariales. En effet, les femmes et les hommes n'occupent pas les mêmes postes et n'exercent pas dans les mêmes entreprises ou dans les mêmes secteurs. Cette tendance fait référence à la « ségrégation professionnelle ». Parmi les vingt métiers les plus courants pour les femmes et les hommes, seuls quatre leur sont communs. Les femmes sont peu présentes dans certains secteurs tels que la construction ou les transports. Elles ne représentent que 0,6 % des maçons qualifiés et 3,0 % des conducteurs routiers. A contrario, seulement 4,7 % des secrétaires sont des hommes. De plus, des inégalités hiérarchiques de genre persistent, avec moins d'un tiers des postes de cadres dirigeants occupés par des femmes.

Les mères ont des temps de travail et des salaires en EQTP inférieurs à ceux des pères. Les différences de volume de travail sont plus importantes pour les salariés parents que pour les autres travailleurs du secteur privé, atteignant 11,9 % en 2022 contre 9,9 % dans l'ensemble. Ces écarts sont encore plus significatifs pour les parents d'enfants de 3 ans ou moins (23,1 %) et ceux ayant trois enfants ou plus (17,7 %). Ces différences résultent de la baisse de salaire observée après la naissance et des carrières durablement ralenties des mères.



(1) – Mathilde Gérardin (Insee), « [Écart de salaire entre femmes et hommes en 2023 : entre 1995 et 2023, l'écart de revenu salarial a diminué d'un tiers](#) », *Insee Focus* n° 349 de mars 2025 (5 pages).



La résistance aux antibiotiques est assez mal connue

En novembre 2024, l'Observatoire régional de la santé (ORS) a publié les résultats ligériens du Baromètre de Santé publique France 2021 concernant les antibiotiques. Ainsi, en 2021, 31 % des habitants des Pays de la Loire âgés de 18 à 85 ans ont déclaré avoir pris des antibiotiques au moins une fois au cours des douze derniers mois. Ce sont plutôt les femmes (35 %, contre 28 % des hommes), en particulier les femmes âgées de 18 à 34 ans (45 %).

En outre, 24 % des Ligériens n'ont pas entendu parler de l'auto-biorésistance ; 26 % en ont entendu parler, mais ne voient pas de quoi il s'agit. Par ailleurs, 27 % des Ligériens pensent, à tort, que les antibiotiques sont efficaces contre le rhume ou la grippe. Ce sont même 41 % des jeunes de 18 à 34 ans. Et ce sont plutôt les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat (32 %, contre 20 % des personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat).



À vos agendas

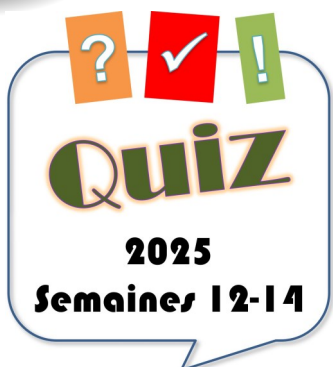
Le mardi 29 avril, à Saint-Baudelle Forum des seniors

Le mardi 29 avril, à Saint-Baudelle, en partenariat avec le Conseil local de Santé de Mayenne communauté, l'association Parcours & Vous organise un forum des seniors.

De 13 h à 17 h, le Forum propose :

- ✓ des stands d'information ;
- ✓ des animations ludiques et immersives ;
- ✓ la présence du truck Soliha, un « *véhicule démonstratif pour favoriser le maintien à domicile et le confort dans un logement adapté* » ;
- ✓ des mini-conférences abordant les thèmes : « Rester à domicile » ou encore « Comment accompagner son proche sans s'épuiser ? »

Gratuit et ouvert à tous.



La pensée hebdomadaire

« Les idées d'extrême droite progressent partout, en Europe et dans le monde, avec toujours les mêmes ressorts : on ne règle pas les problèmes des gens, mais on arrive à leur faire croire que ces problèmes sont essentiellement dus à l'arrivée des immigrés dans leur pays. Je ne dis pas que l'immigration n'est pas un sujet de préoccupation pour les Français, et qu'il ne faut pas en parler. Mais je ne crois pas qu'il s'agisse du problème majeur de notre pays. J'ai d'ailleurs été suffoquée par l'emploi du mot "submersion" par François Bayrou. Donald Trump nous montre ce qu'apportent les idées d'extrême droite quand elles arrivent au pouvoir : la démagogie, le populisme, le simplisme, le chaos. Je ne crois pas qu'une victoire de Marine Le Pen soit inéluctable en 2027. Mais la politique doit revenir au premier plan, et la gauche doit proposer sa vision. »

Martine Aubry, maire de Lille,

« Il est grand temps de laisser la place à une nouvelle génération »

(propos recueillis par Solenn de Royer),

Le Monde du 7 mars 2025